



**ASSEMBLÉE DE QUARTIER EXCEPTIONNELLE DÉDIÉE A
LA RECONSTRUCTION DES RUES
DE LA LATTE ET SAINT ROCH
14 juin 2019
Échanges autour de la présentation du diaporama**

Élus présents :

M. VUYLSTEKER, Maire de Tourcoing ;

Mme DURET, Adjointe au Maire chargée de la vie quotidienne des habitants, de la démocratie participative, de la coordination des adjoints de quartiers ;

M. DESCHUYTTER, Adjoint de quartiers ;

M. BUYSSECHAERT, Adjoint au Maire délégué aux déplacements, voirie et circulation ;

M. DENOEUD, Adjoint au Maire chargé de la prévention de la sécurité et de la propreté ;

Mme MARIAGE, charge du développement durable, des parcs et jardins et de l'éclairage public ;

M. ABRANTES ALMEIDA, Conseiller Municipal.

La Métropole Européenne de Lille est représentée par **M. DEUDON**.

La Ville de Tourcoing est représentée par :

- **M. VANDECASTEELE**, Directeur des Relations aux Habitants ;
- **M. WYREBSKI**, Technicien Voirie ;
- **Mme DUBOLPAIRE**, Chargée de Démocratie Participative.

Avant de laisser la parole à M. Buyssechaert, Monsieur Deschuytter ouvre la séance en remerciant les nombreux participants à cet échange. Il en rappelle ensuite le contexte et l'ordre du jour.

En effet , suite à la reconstruction totale de la rue de la Latte en juillet 2014, des dégradations évidentes et inacceptables apparaissent avant même la fin des travaux, du fait de mauvaise conception et de défaut de mise en œuvre. La Ville a donc sollicité la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour trouver une solution pérenne afin d'éviter le déchaussement des pavés. Dès l'année 2016, un contentieux juridique est ouvert par la MEL à l'encontre de l'entreprise.

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



La Ville n'a eu de cesse d'insister pour que les travaux de reconstruction démarrent sans attendre la décision de justice, qui n'est d'ailleurs à ce jour toujours pas rendue. Néanmoins, un avis favorable a été reçu et les travaux vont pouvoir enfin commencer.

L'entreprise GDTP, qui effectuera les travaux est représentée, ce jour, par **M. BREYNE** et **M. DUBRULLE**.

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



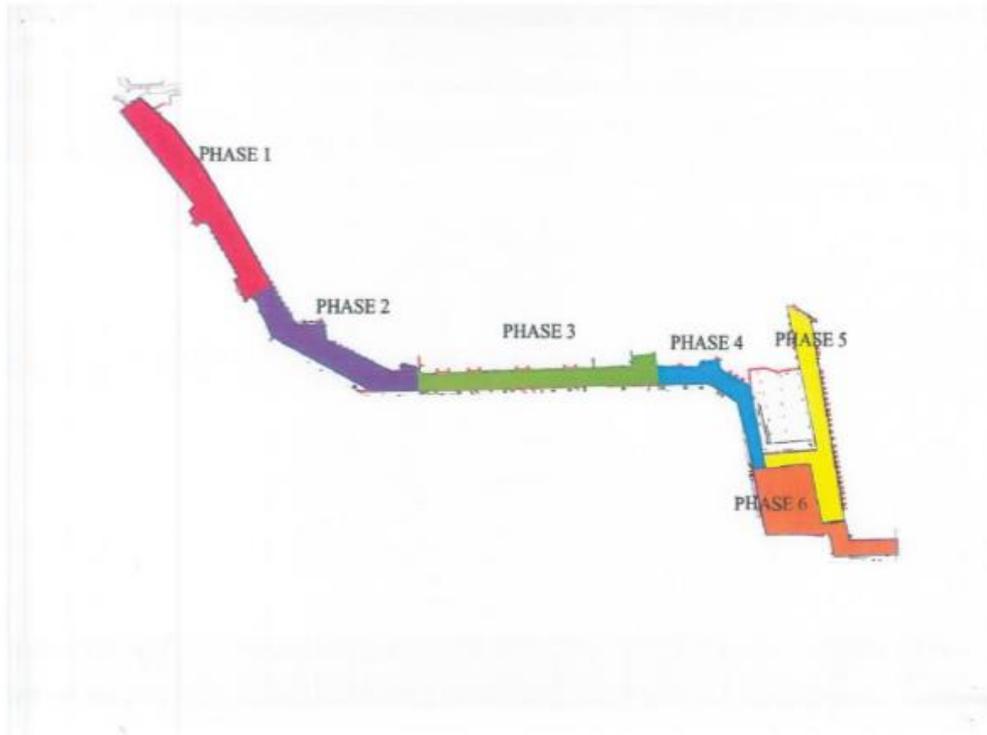
1- PRÉSENTATION DU DIAPORAMA

M. Buyssechaert présente ensuite le diaporama dans lequel sont repris les informations sur la préparation du chantier, le phasage des travaux, le coût, les zones concernées... (cf support diffusé en ligne sur le site de la Ville).

Les travaux de reconstruction, par phasage, débuteront donc le 24 juin 19, pour une période de travaux d'environ 10 mois (sous réserve des aléas climatiques et/ou techniques).

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



Des enrobés scintillants remplaceront les pavés en chaussée.

De même,

- une réfection des trottoirs en enrobé rouge,
- la mise en place de plateaux surelevés à la plupart des intersections,
- l'instauration d'un double sens cyclable,
- la limitation de la vitesse en voie 30 sur la rue de la Latte et en zone de rencontre sur la rue St Roch,
- La création de 14 bouches avaloirs supplémentaires et une augmentation de la capacité globale de stationnement,

sont autant de mesures prises dans le cahier des charges du projet.

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



Mme Mariage précise que, pour les habitants qui le souhaitent, il est possible de profiter de cette rénovation d'envergure pour participer au projet « verdissez vos façades » et rendre ainsi un cadre de vie des plus agréables au secteur.

Le montant total des travaux représente un coût de 1 500 000 €. Les compensations financières inhérentes au contentieux permettront de ne pas pénaliser les chantiers prévus par la ville.

2- QUESTIONS ET/OU REMARQUES SUITE A LA PRESENTATION :

(Question : Q / Réponse : R)

Q : Qui va surveiller le chantier ?

R : La Ville et la MEL travailleront en étroite collaboration pour le suivi du chantier. Néanmoins, si les habitants constatent des problèmes, il est important qu'ils les fassent remonter au service de la Voirie.

Q : le propriétaire de la viennoiserie de la rue de la Latte fait état des nombreuses verbalisations reçues par ses clients, pour mauvais stationnement et ce, depuis l'installation d'une caméra de vidéo-protection. Il souhaite l'instauration d'une place de stationnement à durée limitée.

R : Nous avons déjà formalisé des places au devant de votre commerce. Une place, même limitée, sur le carrefour est impossible.

La réunion prend fin à 21 heures.

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr